

Les betteraviers romands sont inquiets et fâchés

ANNICK MONOD AVEC MR

Président des betteraviers de Suisse occidentale et vice-président suisse, le Broyard Michel Losey est très déçu. «Je ne comprends pas cette décision, alors que le canton de Vaud produit 25% du sucre en Suisse!» Avec 7,58% du capital (soit des participations pour 1,3 mio de fr.), Vaud est le second plus gros actionnaire des sucreries d'Aarberg et Frauenfeld SA. Le canton de Fribourg, qui en possède moitié moins, ne songe quant à lui pas à se retirer. En lâchant les betteraviers, Lausanne donne un très mauvais signal politique, estime Michel Losey. «Les deux représentants vaudois au conseil d'administration (sur neuf membres, ndlr) ont un poids certain sur les décisions stratégiques. A l'avenir, nous n'aurons plus ce filtre politique.»

Francis Randin, chef du Service vaudois d'analyse et de gestion financière, affirme que la vente de ces participations résulte de l'intérêt manifesté par des investisseurs. Leur intention: exploiter le potentiel de la betterave dans la production de bioéthanol, un carburant qui, avec l'augmentation du prix du pétrole, commence à avoir le vent en poupe. «La production de bioéthanol devrait être confiée aux cultivateurs de betteraves et non à l'industrie», rétorque Philippe Cornamusaz, secrétaire de l'Association broyarde des betteraviers et député radical au Grand Conseil.

A moyen terme, Michel Losey craint un recentrage de la production de sucre uniquement vers Frauenfeld en Thurgovie, et la fermeture du site bernois d'Aarberg. «Ce serait une catastrophe pour les producteurs ro-

mands: le coût de transport des betteraves deviendrait beaucoup trop élevé.»

Aarberg menacé? Le conseiller d'Etat fribourgeois Pascal Corminbœuf, lui-même producteur de betteraves, n'y croit pas. «Avec plus 54% de la production suisse, le site d'Aarberg est trop important. La seule vraie question, c'est de savoir si on pourra continuer à faire de la betterave en Suisse. Cette culture est très hypothéquée par le projet de politique agricole 2011.»

